

COMPTE RENDU SOMMAIRE
CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2021

Affiché conformément à l'article L.2121-25 du CGCT.

L'An deux mille vingt et un, le huit juin, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 03/06/2021, s'est réuni à 20h00 à la mairie, sous la présidence de Monsieur LANDAIS Bernard, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : MM. LANDAIS Bernard, BONNEAU-NICOLAU MASO Pierre, GABORIEAU Émilie, JOUIN Marie-Claire, CADOU DAL Jean-Pierre, PHELIPPEAU Annie, GODIN Jacky, MARREL Yannick, VANDENBUSSCHE Sandra, MUSTIERE Christelle, BOUFFLERS Jean-François, FARDIN Myriam, THOMAS Julien, BRECHOTTEAU Anthony, CARTERON Nadège, RENARD Leslie.

Absents excusés : M. JAULIN Gilles, MORIN Natacha, MARTIN Franck.

Pouvoirs : M. Gilles JAULIN à M. Pierre BONNEAU-NICOLAU MASO.
Mme Natacha MORIN à Mme Emilie GABORIEAU.

Secrétaire de séance : Mme Emilie GABORIEAU.

ORDRE DU JOUR :

Le Conseil Municipal :

- **RETIENT** la banque Caisse d'Épargne pour financer le projet d'acquisition immobilière et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.
- **APPROUVE**, à l'unanimité, la suppression des régies vente tickets du restaurant scolaire, de la garderie périscolaire et de la photocopie et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.
- **APPROUVE**, à l'unanimité, la création d'une régie unique de recettes dénommée restaurant scolaire-garderie périscolaire-photocopies et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.
- **APPROUVE**, à l'unanimité, la mise en place d'un matériel sans fil d'un Terminal de Paiement Electronique (TPE) pour la gestion des ventes des tickets du restaurant scolaire et de la garderie périscolaire et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.
- **APPROUVE**, à l'unanimité, le changement du rythme des dépôts des recettes de la régie bibliothèque auprès du Trésor Public et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.
- **FIXE**, à l'unanimité, les tarifs des repas du restaurant scolaire pour l'année scolaire 2021/2022, comme suit : 3,00 € le repas enfant et 5.50 € le repas adulte et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.
- **FIXE**, à l'unanimité, les tarifs de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2021/2022, comme suit :
 - Garderie du matin : forfait de 1,50 € par enfant.
 - Garderie du soir : forfait de 1,50 € par enfant.
 - Pénalité pour retard le soir : 5 € par ¼ d'heure de retard et par famille.et **AUTORISE**, Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.
- **VALIDE**, à l'unanimité, l'avenant N°1 à la convention constitutive d'un groupement de commande pour le gros entretien des voiries pour l'année 2021 et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.
- **VALIDE**, à l'unanimité, le devis d'un relevé topographique du géomètre expert Vincent RENAUDIN de Ferrières concernant un chantier de voirie, pour un montant de 1450,00 € HT soit 1740,00 €.

➤ **RETIENT**, à l'unanimité, le devis de l'entreprise JPP Direct pour un montant de 1718,87 € HT soit 2062,64 € TTC pour du mobilier extérieur et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.

➤ **ACCEPTE**, à l'unanimité, la création d'un poste non complet 33,5/35^{ème} d'un agent en service scolaire et ce, à partir du 23 août 2021 et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.

➤ **RETIENT sous réserve***, par 18 voix Pour, 0 voix Contre et 1 abstention, le devis de l'entreprise de menuiserie Blanchet Mickaël pour un montant de 8388,62 € HT soit 10 066,34 € TTC. Cela concerne la réhabilitation de la scène et l'installation d'un sas coupe-feu salle des fêtes.

- Sous réserve d'une réponse d'une autre entreprise.

et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier.

● **DIA/DPU** présentées : 014/2021 : 14bis chemin des Fours à Chaux, 015/2021 : 1bis rue de Puyravault, 016/2021 : 2 chemin de la Frérie, 017/2021 : 15 rue de la Séguinolle, 018/2021 : 35 rue de la Paix, 019/2021 : 5 Impasse du Commerce,

➤ Prochaine réunion du Conseil Municipal le mardi 6 juillet 2021 à 20h00.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h35.

Affiché le 14/06/2021.

Le Maire,

Bernard LANDAIS.

